

Modalités de participation et chiffres clés

- Inscriptions : ouvertes jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de formation. Préinscription en ligne, validée à réception du bulletin d'inscription daté, signé et tamponné, et du bon de commande de l'établissement (obligatoire pour les organismes publics).
- Convention de formation : établie sur demande.
- Convocation et questionnaire préformation : envoyés 10 jours avant la session.
- Supports pédagogiques : transmis 2 jours avant (présentiel), ou la veille avec le lien Teams (distanciel).
- Financement OPCO : l'ANRT est certifiée Qualiopi. Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve d'accord).

! L'ANRT n'accepte pas la subrogation de paiement. L'entreprise est facturée directement, charge à elle de se faire rembourser par la suite par son OPCO.

- Accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH) : contactez Valérie Philippart au 01.55.35.25.68 pour étudier les aménagements nécessaires au regard de la situation de handicap.
- Attestation : certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation.
- Facturation : émise après la formation, payable sur service fait et au plus tard 30 jours à date de facture.

→ [Nos conditions générales de vente.](#)

Chiffres clés *

850
Personnes formées

72
Sessions réalisées
(formations catalogue
et sur mesure)

99%
Participants ayant acquis
des connaissances utiles
pour leur emploi

4,6/5
Satisfaction